

Grève des débardeurs

intérêt subit et cette manifestation un peu extrême de mes voisins d'en face vis-à-vis des agriculteurs du Québec.

Je me souviens, il y a quelques minutes, ou disons plutôt quelques heures, j'entendais un des membres de l'opposition officielle qui nous faisait la courtoisie de nous dire quelques mots en français, mais je dois ajouter que ces quelques paroles en français m'ont indiqué assez clairement que s'il avait un certain respect, du moins apparent, pour l'une des langues officielles qui est celle de celui qui vous parle, il manquait une compréhension assez évidente de ce qu'est un Canadien d'expression française et la façon dont il agit en politique.

Je pense que nos amis d'en face identifient trop souvent le travail des députés québécois à des discours ronflants, à des interventions à l'emporte-pièce à la Chambre des communes ou ailleurs.

Je pense que ceux qui nous connaissent quelque peu savent que nous avons des moyens de pression qui sont peut-être plus importants et plus efficaces, et qui sont à l'intérieur des structures d'un parti et qui consistent à nous rencontrer régulièrement, à rencontrer les ministres concernés, à faire auprès d'eux des interventions officielles, mais souvent officieuses, et qui ne doivent pas nécessairement être identifiées aux grands discours où, comme l'ont dit souvent mes amis d'en face, «to be on the record».

Ce n'est pas notre fil, et je voudrais peut-être inviter mes amis d'en face à cesser de dire aux députés libéraux du Québec que nous n'intervenons pas suffisamment à la Chambre. J'ai assez de respect pour eux pour respecter leur façon de procéder et d'intervenir au moment opportun, et j'espère qu'ils nous feront le témoignage de respecter notre personnalité qui est celle d'agir en utilisant les moyens que nous jugeons les plus efficaces de la façon que nous jugeons la plus opportune dans l'intérêt de nos commettants et dans l'intérêt des Québécois en général.

Madame le président, le débat que nous tenons ce soir, et sans doute il faut l'avouer, est un moment extrêmement important dans le conflit que nous avons discuté depuis déjà plusieurs heures.

Je pense aussi que le témoignage que nous avons rendu à l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert) appuyé par l'honorable député de Joliette (M. La Salle), je pense que ces louanges que nous leur avons données étaient méritées. A mon avis, l'honorable député de Bellechasse en particulier et même mon ami de Joliette, avec certaines réserves, dans le fond, ont fait des interventions quand même intéressantes, mais je pense que ce qu'il faut surtout garder en mémoire ce soir à cette heure tardive et au moment où nous approchons de la fin du débat, c'est que nous devons comprendre que tous les partis qui sont représentés ici, à la Chambre des communes, doivent s'unir pour réaliser l'importance de sensibiliser davantage le gouvernement à l'urgence, non pas absolument d'examiner la situation de près, mais de prendre une décision.

Je pense qu'à titre de député du gouvernement il est de ma responsabilité d'endosser les gestes que posera le ministre concerné et, sur ce point, je lui fais entièrement confiance, et je l'invite instamment non seulement à regarder l'urgence de la situation mais à poser un geste concret puisque, à mon sens, la situation a atteint un degré qui justifie une intervention de la part du gouvernement. Même si je respecte comme la plupart des membres de cette Chambre la liberté des travailleurs de faire une grève, même si j'accepte d'emblée cette formule de la négociation collective, je crois que l'intérêt public actuellement exige que le gouvernement prenne la chose en main et qu'il pose un geste que les circonstances exigent et

[M. Marceau.]

qui, à mon sens, justifie la rédaction et la présentation à la Chambre d'une loi spéciale. Je pense que nous ne devons pas tergiverser. Il est sans doute facile d'essayer de protéger à la fois le travailleur, le syndicat, le gouvernement, l'opposition et d'essayer d'adopter une solution qui soit «sur la clôture» selon l'expression qu'on emploie souvent chez nous. Mais je pense que cette période de temps est dépassée, et à titre de membre du gouvernement, je pense que les instances qui ont été soumises au ministre de l'Agriculture sont de nature à lui indiquer que le problème a atteint un degré de gravité qui justifie le gouvernement de poser un geste, et je suis assuré que les députés d'en face seront les premiers à appuyer une loi qui interviendra pour permettre aux agriculteurs du Québec de s'approvisionner comme ils ont le droit de le faire pour ensuite donner aux consommateurs du Québec la nourriture dont ils ont besoin pour leurs familles.

Une voix: C'est très important.

M. Marceau: Madame le président, je pense que... Ah, je m'excuse les choses changent tellement rapidement, monsieur le président, je pense que, en nous regardant tous ici ce soir, à cette heure où les deux aiguilles de la montre se rencontrent, ce serait peut-être l'heure où tous les partis se rejoignent. C'est peut-être l'heure où chacun de nous, indépendamment des allégeances politiques, indépendamment des nationalités, indépendamment des cultures ou de la langue, comprenions que la situation des agriculteurs du Québec actuellement exige que nous nous rejoignons et que, dans un geste de solidarité collective, nous disions au ministre de l'Agriculture que nous lui faisons confiance, que nous lui demandons instamment une action immédiate et concrète pour satisfaire les agriculteurs du Québec et en même temps la population du Canada qui regarde en fait notre gouvernement et qui lui a fait confiance et continuera de lui faire confiance et à l'appuyer dans les gestes qu'il posera, je l'espère, très rapidement.

● (0210)

[Traduction]

M. Peter Elzinga (Pembina): Monsieur l'Orateur, le député de Bellechasse (M. Lambert) a reçu l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre aux termes de l'article 26 du Règlement en vue de discuter d'une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence, soit, la prolongation de la grève des débardeurs dans les ports de Québec, Trois-Rivières et Montréal qui empêche les meuniers d'obtenir les approvisionnements de grains normalement nécessaires à l'alimentation du bétail et qui met en danger la vie de milliers d'animaux.

Permettez-moi de féliciter le député de Bellechasse et le député de Joliette (M. La Salle) d'avoir présenté une motion si pertinente, et de féliciter également tous les députés qui ont participé et participent à ce long débat. Je m'aperçois qu'il est 2 h 15 du matin; après un débat de 6 heures 15 minutes, je ressemble un peu à quelqu'un qui vient d'épouser une veuve avec huit enfants. Seule l'opposition a dit tout ce qu'il y avait à dire et fait tout ce qui devait être fait. Nous avons exhorté le gouvernement à agir, il ne nous reste plus maintenant qu'à espérer que l'administration libérale réagira de façon positive et portera remède à la situation lamentable existant actuellement au Québec.

M. Béchard: Vous n'avez pas écouté le dernier orateur.

M. Elzinga: Le député de Frontenac-Lennox et Addington (M. Alkenbrack) a essayé de connaître l'opinion de